

VILLE DE BOUCHERVILLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-297-5

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES NUMÉRO 2018-297 AFIN :

- De mettre à jour l'annexe A (Immeubles patrimoniaux).

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE le conseil municipal de Boucherville, à la suite de l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 15 avril 2025, d'un projet de règlement portant le numéro 2025-297-5 et visant la modification du règlement relatif à la démolition d'immeubles numéro 2018-297, tiendra une assemblée publique de consultation le mardi 20 mai 2025 à compter de 19 h 30, en la salle Pierre-Viger, 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1);

QUE l'objet de ce projet de règlement est :

- 1) De mettre à jour l'annexe A (Immeubles patrimoniaux);

QUE ce projet de règlement vise notamment le secteur du Vieux-Boucherville, ainsi que tout bâtiment d'intérêt patrimonial;

QU'AU cours de cette assemblée publique, seront expliqués le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues;

QUE ce projet de règlement ne vise pas de disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement, son résumé et une présentation sur la modification proposée est disponible en consultant ce lien : boucherville.ca/avispublics (Projet de règlement zonage 2025-297-5) ou disponible pour consultation aux heures ordinaires de bureau à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,
Ce 17^e jour d'avril 2025

M^e Marianna Ruspil, OMA, greffière